

Pour diffusion immédiate

L'association ÉduPaix réagit aux mesures annoncées par le Premier Ministre concernant les jeunes

Paris, 19 avril 2024 – L'association ÉduPaix, engagée en faveur de l'éducation précoce de qualité et de la promotion de la paix, exprime son inquiétude face aux mesures annoncées par le Premier Ministre lors de son discours du jeudi 18 avril 2024.

Ces mesures, visant les jeunes, ont suscité une vive réaction au sein de notre association. Nous tenons à souligner notre position : nous sommes contre toute approche punitive envers les jeunes, préférant des mesures préventives et éducatives. En outre, ces mesures semblent manquer d'accent sur la prévention et le soutien aux familles, aux professionnels et aux jeunes délinquants. Nous craignons que ces mesures accentuent les inégalités dès le plus jeune âge et, par impact systémique, accentuent les comportements violents.

Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a appelé la France en 2023 à ajuster son système judiciaire pour mineurs afin de respecter la Convention internationale des droits de l'enfant. Les nouvelles mesures proposées pourraient compromettre les principes clés qui favorisent l'importance de l'éducation par rapport à la répression et encouragent la réhabilitation des enfants. Selon l'article 40 de la Convention internationale des droits de l'enfant, les enfants suspectés ou reconnus coupables d'infractions pénales ont droit à un traitement qui tient compte de leur âge et vise à les réintégrer dans la société. Il est donc essentiel que la France suive pleinement cette recommandation du Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

Nous croyons fermement que l'éducation, l'accompagnement et l'encadrement sont des piliers essentiels pour le développement et l'épanouissement des jeunes. Plutôt que de recourir à des sanctions punitives, nous plaidons en faveur d'initiatives visant à comprendre les causes profondes des comportements problématiques des jeunes et à leur offrir des solutions constructives.

A propos de l'association EduPaix

ÉduPaix est une association dédiée à la promotion de l'éducation précoce de qualité et à la construction d'un monde pacifique pour les enfants. Par le biais de projets éducatifs, de plaidoyers et d'actions communautaires, nous nous engageons à créer un environnement propice à l'épanouissement des tout-petits et à la consolidation de la paix.

https://edu-paix.org

info@edu-paix.org

+33-642-595-795